

Protection des données

Surveillance de l'utilisation d'Internet et du courrier électronique à la place de travail



Thomas H. Meier
Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence PFPDT

«Mon employeur a-t-il le droit de contrôler ma messagerie électronique et les sites Internet que je consulte sans m'en avertir au préalable?»

Toute personne qui surfe sur Internet ou qui envoie des courriers électroniques laisse des traces électroniques. Depuis le 1^{er} avril 2012, l'administration fédérale s'est dotée d'une base légale qui permet d'enregistrer et d'analyser lesdites traces, communément appelées données accessoires. L'évaluation de ces données sert à contrôler le comportement d'utilisation d'une personne a posteriori. Une surveillance en temps réel du surf sur Internet et le contrôle des contenus de la messagerie électronique ne sont possibles que sur décision judiciaire. L'objectif de l'enregistrement et de l'analyse des données accessoires est double: il s'agit d'une part de garantir la sécurité d'exploitation, d'autre part de contrôler le respect des dispositions légales (p. ex. interdiction de la pornographie illégale ou de contenus racistes) et du règlement d'utilisation – donc de relever des abus manifestes.

Le règlement d'utilisation revêt une importance centrale. Il clarifie ce qui est permis et ce qui est interdit. A défaut d'un tel règlement, il est impossible de procéder en cas d'enfreinte. A la Confédération, trois types d'analyse sont prévus qui représentent une ingérence plus ou moins forte dans les droits personnels: l'analyse ne se rapportant pas à des personnes (anonyme ou à des fins purement statistiques), l'analyse non nominale (utilisation d'un pseudonyme) et l'analyse nominale. Dans cette dernière analyse, il s'agit de contrôler le comportement et les agissements d'une personne donnée. Cette forme la plus incisive d'analyse n'est admissible que s'il existe un soupçon d'abus concret et suffisamment étayé (preuves écrites), si la personne concernée a été informée par écrit au sujet du soupçon d'abus et du contrôle prévu, et si elle a accepté l'analyse. Si elle s'y oppose, la direction du service fédéral pour lequel la personne visée travaille doit donner son aval pour l'analyse. En outre, la conseillère ou le conseiller en matière de protection des données doit être informé, à condition évidemment que le service dispose d'une telle personne.

Pour des plus amples informations : www.edoeb.admin.ch

Egalité

Femmes et carrière



Regula Kuhn Hammer
Responsable de l'égalité des chances SG-DFAE

«Comment accéder à un poste de haut niveau en tant que femme? Sans compétences professionnelles, sans entre-gent et sans un engagement supérieur à la moyenne, il semble que cela soit chose exclue. Et encore, ces qualités ne suffisent pas toujours.»

Dans son livre «Lean In. Women, Work and the Will to Lead», récemment paru en traduction française sous le titre de «En avant toutes. Les femmes, le travail et le pouvoir», Sheryl Sandberg, directrice d'exploitation chez Facebook, mère de famille et représentante d'une génération de femmes convaincues de l'égalité des sexes, décrit avec verve et pragmatisme ce que les femmes doivent faire si elles veulent se profiler dans le monde du travail. Artisane d'une carrière professionnelle remarquable, elle évoque avec franchise les obstacles qu'elle a dû franchir et les enseignements qu'elle a pu tirer de ses échecs.

Son message-clé: les femmes doivent croire en elles, en leurs ressources et leur capacité de jugement. Si on veut vraiment faire bouger les choses, il est impossible de contenter tout le monde, dit-elle en substance. Pour réussir, la femme doit s'exposer au risque de ne pas engranger uniquement louanges et approbation. Pour Sheryl Sandberg, le désir d'être aimé de tous est un piège typiquement féminin.

Son deuxième conseil pratique sur l'art de faire carrière est de prendre place à la table des hommes et de participer à la discussion, au lieu de rester modestement à l'arrière-plan. Demandez-vous ce que vous feriez si vous n'aviez pas peur et faites-le, exhorte-elle. Il est connu que les femmes, plus que les hommes, veulent dans la mesure du possible correspondre point par point au profil décrit dans une mise au concours avant de postuler. Sandberg plaide ici encore pour plus d'assurance et de culot. Pourquoi ne pas une fois accepter un poste intéressant qui ne correspond pas à son profil professionnel et s'y engager à fond?

La décision professionnelle la plus importante d'une femme, dicit Sheryl Sandberg, est le choix du partenaire. Sans son soutien, il est difficile de faire carrière. Cela signifie non seulement d'impliquer le partenaire et père dans l'éducation des enfants et les tâches ménagères, mais aussi de respecter pleinement comment il le fait.

La solidarité entre femmes est également un élément décisif: plus nous aidons les autres femmes, plus nous nous aidons nous-mêmes. En tirant à la même corde, il est possible de réaliser beaucoup de choses.

Sheryl Sandberg: En avant toutes. Les femmes, le travail et le pouvoir, éditions JC Lattès, 2013